

que le parti saura comment il a voté il est indubitable que sa charge sera en danger.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Non.

M. SPROULE : L'honorable député de Lambton (M. Lister) a énoncé un autre principe, et je le crois très bon, s'il peut être appliqué. C'est qu'un homme qui accepte un emploi sous la Couronne travaille pour tout le monde, et qu'étant serviteur public il doit être neutre. Comparativement parlant, le principe est sain ; mais je me demande s'il a examiné le cas des employés publics dans l'Ontario, sur le compte desquels il doit en savoir bien long. Je me demande s'il est prêt à reconnaître que le principe doit être appliqué aux libéraux en même temps qu'aux conservateurs. L'honorable ministre n'a pas pu examiner ce point, car autrement il n'aurait pas déclaré que le principe était sain, parce que s'il était sain il était audacieusement violé par les employés, par les employés publics nommés par le gouvernement Mowat.

Il n'y a pas eu une élection provinciale ou fédérale depuis dix-huit ou vingt ans sans que ces employés publics aient travaillé activement en faveur de leurs amis dans le pays. Il n'y a pas eu une élection depuis vingt ans dans la partie du pays où je réside dans laquelle ces employés n'ont pas été les hommes les plus actifs entre tous, et très souvent des partisans des plus agressifs.

Voilà la dernière dans Grey-nord, dans laquelle le contrôleur des Douanes a été élu. Qui a pris la part la plus active dans cette lutte ? Nous avons souvent entendu dire que les officiers-rapporteurs fédéraux étaient des partisans du gouvernement, et qu'ils ne remplassaient pas fidèlement leur devoir, et on a dit fréquemment que si nous employions les shérifs et les registrateurs, ainsi que le fait le gouvernement provincial de l'Ontario, ils feraient leur devoir et rien de plus et qu'ils n'agiraient pas en partisans.

Est-ce ce qu'on a vu dans la dernière élection ? Le shérif a été nommé officier-rapporteur. Le sous-shérif a été l'homme le plus activement engagé dans la lutte. Même en affichant les proclamations il affichait des portraits du chef du gouvernement. Je l'ai vu plusieurs fois, et lui et d'autres fonctionnaires cherchaient non seulement à influencer les électeurs, mais on m'a dit, et j'ajoute foi aux informations que j'ai reçues, qu'ils achetaient les électeurs et qu'ils étaient continuellement en tournée, nuit et jour.

M. GIBSON : Dormiez-vous ?

M. SPROULE : Je dormais suffisamment pour mon besoin. Mais je m'occupais de ce qui se passait. J'ai vu le sous-shérif avec ses satellites allant d'hôtel en hôtel, s'efforçant d'induire des électeurs à s'éloigner du comté, de rester chez eux ou se préparant à les transporter aux bureaux de votation, et les influençant de toutes les manières.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Vous n'avez pas eu besoin d'une commission royale pour constater ces faits que vous avez vus vous-même ?

M. SPROULE : Je ne parle pas d'une commission royale ; je discute le fait de savoir si ce fonctionnaire a été partisan. Je parle du principe.
M. SPROULE.

énoncé par l'honorable député de Lambton (M. Lister), savoir, que dès qu'un homme est employé public il ne doit pas être partisan. Je dis aux honorables chefs de la droite d'appliquer ce principe à leurs propres amis.

Qui avons-nous vu activement à l'œuvre dans ce comté ? Des greffiers de cours de division, des huissiers, des commissaires de licences, l'inspecteur des licences. A ma connaissance l'inspecteur des licences dans Grey-nord a travaillé tous les jours à influencer des électeurs du comté. Il s'est tenu au bureau de votation causant avec des hommes opposés au parti, et je dis qu'il n'y a pas eu un partisan plus actif que l'inspecteur des licences dans Grey-nord. Ce qui a eu lieu dans l'élection provinciale s'est renouvelé dans l'élection fédérale. Peu leur importe que ce soit une élection provinciale ou fédérale, en tout temps ces fonctionnaires se conduisent en partisans agressifs dans notre partie du pays. C'est un abus criant. Des conservateurs n'osent pas quelquefois employer des huissiers et porter leurs causes dans les cours de division, parce qu'ils craignent de ne pas obtenir justice.

M. GIBSON : Les huissiers instruisent-ils les causes ?

M. SPROULE : Ils parcourent les campagnes et perçoivent les sommes dues, et c'est plus important que d'instruire les causes. L'honorable député emploierait-il un huissier pour exécuter une saisie, sachant que cet huissier ne cherchera pas à faire payer sa dette ? Que peut-il dire pour défendre des hommes qui ne veulent pas faire leur devoir à ce sujet ? Le soupçon que justice ne sera pas rendue est si puissant que dans plusieurs cas ils ne sont pas employés. Je l'ai entendu dire plus d'une fois.

Des directeurs de bureaux de poste ont eu peur d'aller voter de crainte d'être destitués. Cette menace a été faite en ma présence durant les quinze derniers jours. Ils avaient été tellement intimidés que quelques-uns ont refusé de voter, bien que conservateurs en principe et l'ayant été toute leur vie. Pourquoi ? Parce qu'ils ont craint de perdre leur emploi, parce que des amis qui ont été des agents actifs du candidat du gouvernement leur avaient dit souvent, dans mon village et dans d'autres villages, que s'ils osaient prendre part à l'élection ils seraient destitués. C'est injuste et inique. Je ne crois pas que le ministre des Postes, d'après ce que j'en sais, agirait de cette manière, mais j'ai raison d'attirer l'attention publique sur ce fait, parce que la menace a été faite trop ouvertement par des partisans des honorables chefs de la droite qui ont pris une part active dans la dernière élection.

Si le principe, qu'un employé public doit s'abstenir de s'occuper activement d'élections, est bon, il doit l'être tant pour les employés provinciaux que les employés fédéraux, et si l'honorable député de Lambton (M. Lister) applique ce principe à ses amis, il aura meilleure grâce de chercher à en faire l'application ici. Charité bien ordonnée commence par soi-même, et il vaut mieux que les honorables députés de la droite commencent à réformer leurs propres amis avant de vouloir faire la leçon à d'autres dans cette chambre.

L'honorable député de Lambton (M. Lister) a prétendu rapporter ce que lord Dufferin a dit sur cette question pendant qu'il était en Canada. Je me souviens fort bien d'avoir entendu Sa Sei-